

Gérer son identité numérique : les traces numériques

Données personnelles et traces laissées sur la toile... mise en pratique

1) **Choisir une personnalité connue** puis la googliser, afin de **voir les traces qui apparaissent**. Puis recommencer sur Webmii, Spokeo, LinkedIn, les Pages Blanches (ou un annuaire équivalent), etc.

Personnalité choisie :

2) Pour cette personnalité, **construis un tableau** dans lequel tu classeras les données qui relèvent de l'**identité publique** dans une colonne, et les données qui relèvent de l'**identité privée** dans une seconde colonne (*en te basant sur les sites cités ci-dessus mais aussi d'autres résultats pertinents trouvés par toi-même sur la toile*).

- Tableau à construire ici -

3) **Catégorise** maintenant **les sites** que tu as utilisés pour trouver les informations sur cette personnalité, selon la liste suivante... et rajoute-le dans ton tableau :

- site ou blog de la personnalité
- site ou blog de fan
- site collaboratif
- site de presse
- site référençant des données de (géo)localisation, annuaire, annuaire inversé
- réseau social officiel de la personnalité
- autre réseau social

4) Enfin, ajoute un **code couleur** à ces sources, selon que tu penses que la personnalité sur laquelle tu as cherché des données **maîtrise le contenu et la publication (ou non)** de ces fameuses informations :

VERT : le site peut être contrôlé et/ou modifié par la personnalité

ORANGE : la personnalité maîtrise partiellement ce qui est publié

ROUGE : le site échappe au contrôle de la personnalité